

<b>Compte Rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 11 avril 2013</b>
---

Sont présents :

Monsieur Morisset (maire).  
Madame Mercier (adjointe au maire).  
Madame Bonneau (conseillère municipale).  
Madame Bouix, DDEN.  
Mesdames Malville, Marette, Serrecchia, Verport, Monsieur Piet (APEI).  
Madame Dechosal (FCPE).  
Mesdames Asperti, Azévêdo, Gautier, Pariset (enseignantes).  
Messieurs Challat, Crenner, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Sont excusées :

Madame Henriot, inspectrice de l'Education Nationale.  
Mesdames Beudelle, Girard enseignantes.

Sont absents :

Mesdames Riffault, Ygout (FCPE), Monsieur Giroire (APEI).

**1. Approbation du compte rendu précédent.**

Le compte-rendu du conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre et celui du conseil d'école extraordinaire sont approuvés.

**2. Travaux.**

- Travaux dans les toilettes.  
Aucun dysfonctionnement n'est constaté. La réfection des toilettes de l'étage sera effectuée pendant les vacances d'été.
- Clôture de la cour.  
L'installation des grilles a plusieurs objectifs : sécuriser les enfants, aménager en prévision d'un mail allant de la maternelle à la piscine, élargir les trottoirs.
- Serviettes à la cantine.  
L'utilisation des serviettes en tissu pour les élèves de l'élémentaire a été demandée : des casiers ont été envisagés pour ranger les serviettes en tissu ; le coût estimé est de plus de 2000 euros. L'usage des serviettes en papier est en contradiction avec la protection de l'environnement mais c'est la solution la plus économique. Les parents fourniront des serviettes en papier en début d'année.

**3. Projets.**

- Photos de classe.  
Elles ont été distribuées dès réception. Le délai entre la prise des photos et leur livraison a pu paraître long à certains. Il est dû à plusieurs contraintes : le paiement retardataire de certains parents, le temps de saisie des commandes, le traitement comptable... Une remarque est faite sur le découpage approximatif des photos. Le photographe sollicité est le même depuis plusieurs années.
- Bilan classe de mer.
  - o Objectifs.  
Qu'ils soient éducatifs (socialisation, cohésion de groupe) ou pédagogiques, les objectifs sont atteints.
  - o Bilan financier.  
Dépenses : 10 169.5 €. Recettes : 5 888 €. (128 euros de participation des parents).  
Participation de la coopérative : 4281.5 €.
- Autres projets d'ici la fin de l'année scolaire.
  - CP et CLIS : zoo de Mervent / CE1 et CLIS : château des énigmes à Pons ou Taugon.

Une participation sera demandée aux familles pour financer les entrées et les animations, le transport sera pris en charge par la coopérative de l'école.

• CM1 et CM1/CM2 : pas de sortie payante puisqu'ils sont partis en classe découverte.

• CM2 et CE2 : visite du parc du Futuroscope encore à l'étude sachant que la commune participe à hauteur de 1500 euros comme tous les ans pour les CM2.

- Projet de classe de découverte l'an prochain ?

La volonté des enseignants est là. La difficulté majeure est celle du financement. De ce fait, tous les enfants n'auront pas l'opportunité de partir.

#### 4. Finances.

- Une vente de madeleines « Bijou », portée par la FCPE, se déroulera au mois de mai.
- Coopérative scolaire
  - o Le solde au 31/08/2012 était de 6096.99 €. Le solde au 11/04/13 est de 2148.43 €.
  - o Les pièces comptables sont consultables sur rendez-vous.

#### 5. Fête des écoles.

- Elle aura lieu le 28 juin 2013.
- L'organisation de saynètes comme l'an passé a beaucoup plu et sera reconduite.

#### 6. Rythmes scolaires.

- Devoirs à la maison. Le temps passé aux devoirs est variable d'un enfant à l'autre. En cas de problème, ne pas hésiter à en parler directement avec l'enseignant de son enfant.
- Rythmes scolaires à la rentrée 2013.
  - o Un questionnaire est élaboré par des personnes appartenant aux associations de parents, au centre socioculturel et à la commune. Il vise à évaluer le nombre d'enfants concernés par l'accueil périscolaire à partir de 15h55. Il sera remis aux familles à la rentrée des vacances de printemps et devra être retourné pour le 15 mai.
  - o Mr le Maire précise que les horaires d'enseignement du mercredi débiteront à 9h pour se terminer à 12h, ils sont induits par les transports scolaires. Il n'y aura pas de restauration scolaire. Les autres jours, la classe se déroulera de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 15h55.
  - o Une réunion invitant toutes les associations est programmée afin de dresser un inventaire des activités qui seront proposées aux enfants sur le temps périscolaire.
  - o Le coût estimé d'une heure de périscolaire organisée par le centre socioculturel s'élève à 3,55€ par enfant.
  - o Mr le Maire proposera au conseil municipal de prendre en charge le surcoût qu'engendre la réforme des rythmes scolaires.

Le 12/04/13

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

V. PARISET